



---

# VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement de La Cité-Limoilou

---

RÈGLEMENT R.C.A.1V.Q. 462

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU SUR LA  
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT RELATIVEMENT AU  
RETRAIT D'UN LOT DE LA ZONE DE PERMIS DE  
STATIONNEMENT 3**

---

**Avis de motion donné le 12 septembre 2022  
Adopté le 26 septembre 2022  
En vigueur le 27 septembre 2022**

---

## **NOTES EXPLICATIVES**

*Ce règlement modifie le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur la circulation et le stationnement afin de retirer le lot numéro 6 418 540 du cadastre du Québec de la zone de permis de stationnement 3. Dorénavant, aucune vignette de stationnement sur rue ne pourra être délivrée pour un logement, un atelier d'artiste ou un commerce sur ce lot.*

*Le lot numéro 6 418 540 du cadastre du Québec est situé à l'est de l'avenue de l'Alverne, au sud de la rue des Franciscains, à l'ouest de la rue Sherbrooke et au nord du chemin Sainte-Foy.*

**RÈGLEMENT R.C.A.1V.Q. 462**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILLOU SUR LA  
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT RELATIVEMENT AU  
RETRAIT D'UN LOT DE LA ZONE DE PERMIS DE  
STATIONNEMENT 3**

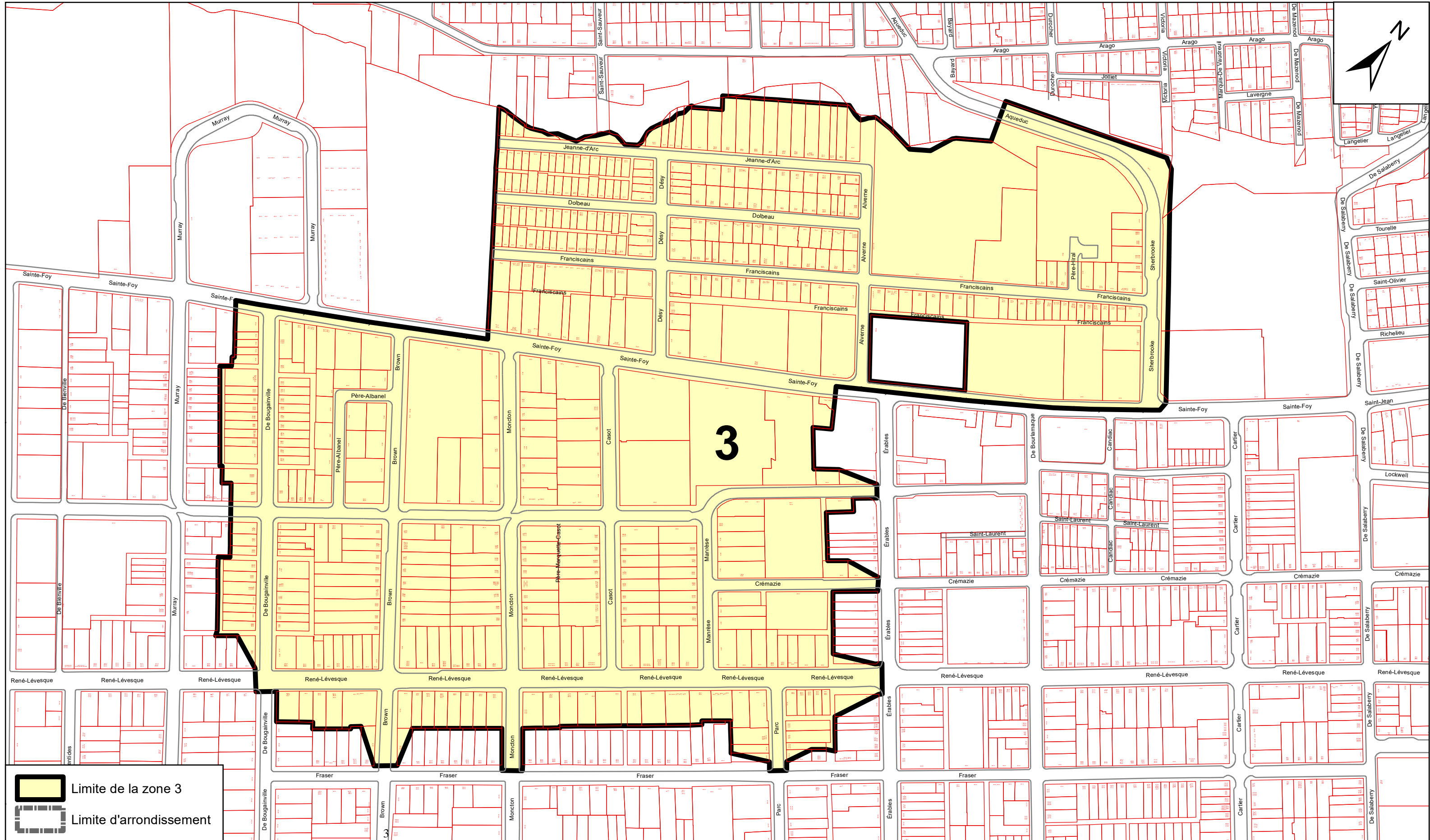
LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT  
DE LA CITÉ-LIMOILLOU, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. L'annexe XV du *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur la circulation et le stationnement*, R.C.A.1V.Q. 171, est modifiée par le remplacement du plan de la zone 3 par celui de l'annexe I du présent règlement.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

*(article 1)*

PLAN DE LA ZONE 3 DE L'ANNEXE XV



## **Avis de motion**

*Je donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur la circulation et le stationnement afin de retirer le lot numéro 6 418 540 du cadastre du Québec de la zone de permis de stationnement 3. Dorénavant, aucune vignette de stationnement sur rue ne pourra être délivrée pour un logement, un atelier d'artiste ou un commerce sur ce lot.*

*Le lot numéro 6 418 540 du cadastre du Québec est situé à l'est de l'avenue de l'Alverne, au sud de la rue des Franciscains, à l'ouest de la rue Sherbrooke et au nord du chemin Sainte-Foy.*